

PROJET – APPUI AU SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES PGES DES PROJETS ET PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT



Pilier 4 – Gestion durable du capital naturel

Éléments de contexte

- La mise en oeuvre des actions de développement, notamment les projets miniers sur le territoire national, est subordonnée à une étude d'impact environnemental et social (EIES) traduites par des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ayant pour objet de contrôler et gérer les impacts générés tout au long du cycle de vie des projets miniers mais aussi d'assurer le suivi et la mise en œuvre des mesures soit d'évitement, de suppression, de réduction ou de compensation des impacts à des moments précis notamment pendant les phases d'élaboration, de construction, d'exploitation et de fermeture du projet
- Malgré la bonne qualité des études réalisées, la mise en œuvre des PGES ainsi que leur suivi et leur contrôle posent problèmes
- Le présent projet portera sur un appui permettant de faire le point de la situation de l'exécution des PGES sur les sites miniers et de faire des recommandations favorisant une meilleure application des mesures convenues
- Il facilitera également la mise à disposition des moyens permettant aux services chargés du suivi et du contrôle aussi bien au niveau central que local de jouer leurs rôles

Informations clés

1

Besoins identifiés

- Bonne élaboration du PGES et son approbation par les parties prenantes
- Exécution correcte des PGES dans tous les projets
- Mise à disposition des services de suivi et de contrôle des ressources nécessaires pour suivre l'exécution du PGES

2

Présentation du projet

- Evaluer la conformité du processus d'élaboration et d'approbation des PGES
- Assurer le suivi de leur mise œuvre :
 - Relever les insuffisances dans la mise en œuvre et situer les responsabilités par rapport à la mise en œuvre des PGES
 - Interpeler les autorités concernées

3

Impact espéré

- Respect des procédures
- Amélioration des conditions de vie des communautés
- Atténuation/mitigation des impacts négatifs sur l'environnement

PROJET – APPUI AU SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES PGES DES PROJETS ET PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT



Pilier 4 – Gestion durable du capital naturel

État d'avancement et plan de financement

Avancement

- Étude non disponible

Plan de financement

- À définir

Fiche d'identité

- **Nom** : Appui au suivi de la mise en œuvre des PGES des projets et programmes de développement
- **Ministère** : Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts
- **Domaine prioritaire** : Gestion Durable des Ecosystèmes
- **Coût** : 2,5 M\$
- **Durée** : 3 ans
- **Zones** : territoire national

Source de financement

À déterminer

